

**18**
JUINHôtel du Département
BAR LE DUC
55000 BAR LE DUC

INSTITUTION

Séance de Conseil départemental

L'Assemblée départementale réunit l'ensemble des Conseillers départementaux pour définir et arrêter les orientations de la politique départementale, notamment son budget.

[**PROPOSER UN ÉVÉNEMENT**](#)[**AJOUTER À MON CALENDRIER**](#)

Elle se réunit au moins une fois chaque trimestre en séance publique à l'Hôtel du Département situé à Bar-le-Duc. Lors de ces sessions, les grandes décisions concernant la vie du Département sont votées.

Vote du Compte Financier Unique.

**DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE**Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55